



BROCHURE TECHNIQUE

**CHAMPIONNAT NATIONAL PAR EQUIPES
FEDERAL – FEDERAL 1**

24/25 et 26 Juin 2022

BRUZ (35170)

LA FÉDÉRATION SPORTIVE ET CULTURELLE DE FRANCE

// UNE FÉDÉRATION AFFINITAIRE MULTI-ACTIVITÉS

Créée en 1898, La Fédération Sportive et Culturelle de France (FSCF) développe et propose des activités liées aux domaines sportifs, artistiques et culturels, des activités socio-éducatives ainsi que des actions de loisir pour tous. Forte de ses 123 000 adhérents et 1 300 associations affiliées, la FSCF encourage l'accès à la pratique de ses activités sous toutes ses formes : initiation, découverte, loisir et/ou compétition. Reconnue d'utilité publique, la FSCF est ouverte à tous sans distinction, dans le respect des idées, des possibilités et des particularités de chacun. Elle organise de nombreuses compétitions, manifestations et autres rencontres toutes placées sous le signe de la convivialité et animées par la même ambition, celle du partage et de l'épanouissement dans la pratique de son activité.

Outre les activités qu'elle propose, la FSCF **favorise la formation des bénévoles et des professionnelles** (Brevets fédéraux, BAFA/BAFD, Brevets professionnels, Certificats de qualification, etc.), et développe ainsi depuis de nombreuses années un programme de formation ambitieux tant pour l'encadrement bénévole que professionnel.

// LE PROJET ÉDUCATIF DE LA FSCF

La fédération défend un projet éducatif basé sur des valeurs universelles et humanistes. À travers ses différentes pratiques et actions qu'elle propose, la fédération vise à l'épanouissement harmonieux de la Personne dans toutes ses dimensions.

Dans cet esprit, la Fédération Sportive et Culturelle de France fonde ses objectifs éducatifs essentiellement sur des valeurs d'ouverture, de respect, d'autonomie, des responsabilités et de solidarité.

// CHIFFRES CLÉS

1. Plus de 123 000 adhérents,
2. 1 300 associations affiliées,
3. une présence dans 82 départements métropolitains ainsi qu'en Guadeloupe, en Martinique, à la Réunion et en Polynésie Française et dans 12 comités régionaux,
4. 120 activités sportives, artistiques et culturelles,
5. 40 compétitions ou rencontres nationales organisées chaque année,
6. 17 114 journées de formation (toutes formations confondues hors formations professionnelles).



LE MOT DU PRÉSIDENT GÉNÉRAL

La crise sanitaire sans précédent que nous traversons a démontré au-delà de tout doute l'importance de la pratique d'une activité sportive, culturelle ou de loisir.

Le confinement et l'isolement liés au respect des mesures sanitaires ont mis en lumière l'indispensable nécessité du lien social.



Après de longs mois durant lesquels notre mode de vie a été bouleversé et nos relations sociales mises entre parenthèses, le déconfinement et le retour à une vie « normale » laissent entrevoir des jours meilleurs.

La manifestation à laquelle vous allez prendre part est la promesse d'une belle aventure dont je ne doute pas qu'elle sera animée par les valeurs de partage, de convivialité et d'ouverture aux autres, chères à notre institution.

Au nom du comité directeur, je félicite et remercie chaleureusement tous ceux qui ont participé à la préparation et à l'organisation de cet événement : le comité d'organisation, les bénévoles et les membres des commissions nationales.

J'adresse ma reconnaissance aux partenaires publics ou privés pour leur accompagnement et aux adhérents pour leur participation.

Que la fête soit belle !

1/ CONSIGNES GENERALES

Dès leur arrivée, les associations (*même les associations arrivant le samedi*) doivent obligatoirement se rendre à l'accueil, ouvert le vendredi à partir de 16h00, pour retirer en indiquant leur numéro d'affectation, le DOSSIER contenant, notamment, le BON de RETRAIT du DOSSIER COMPETITION, sans lequel elles ne pourront pas participer aux Championnats. En cas d'arrivée le samedi, l'accueil se fera sur le site du gymnase de leur première équipe

Les membres du Jury doivent également se présenter à l'Accueil, indiquant leur numéro d'affectation et confirmer leur présence auprès des responsables juges de la commission nationale.

ATTENTION ! Les juges ne se déplaçant à l'accueil pas le vendredi sont priés de téléphoner avant 20 heures le vendredi à Marie Odile HANSSENS : 06 42 04 47 47 ou damod.hanssens@orange.fr pour confirmer leur participation.

1. ACCUEIL

**Salle Eric TABARLY
(Salle de Tennis de table)
Rue Pierre de Coubertin
35170 BRUZ**

Téléphone de l'Accueil :

06 84 04 34 35

Cette ligne ne sera ouverte que pendant la durée du championnat

Mail : bruzfederal2020@gmail.com

2. DÉROULEMENT DES MANIFESTATIONS

1.1 VENDREDI 19 JUIN 2022

- 16 h-23 h : Accueil des associations et des juges à la salle Eric Tabarly rue Pierre de Coubertin BRUZ 35170
- 18 h 30 : Rassemblement des championnes 2019 (12 gymnastes et 1 entraîneur) à la Maison des Associations 59 avenue Alphonse Legault 35170 BRUZ
- 19 h 00 : Cérémonie d'ouverture du championnat, remise des Drapeaux Fédéraux et Trophées Annick LOUVARD
- 20 h 30 : Réunion du comité technique dans la salle foyer de la JA BRUZ - Esplanade Colette Besson, 35170 Bruz

1.2 SAMEDI 20 JUIN 2022

A partir de 9 h 00 **FEDERAL AINEES ET JEUNESSES**

Salle Chantal MAUDUIT
Rue Pierre de Coubertin BRUZ 35170

A partir de 8 h 45 **FEDERAL 1 AINEES**

Salle Eric TABARLY
Rue Pierre de Coubertin BRUZ 35170

A partir de 9 h 35 **FEDERAL 1 JEUNESSES**

Salle Charles JOLY
Rue Pierre de Coubertin, 35170 Bruz

SECRETARIAT DE COMPETITION :

Salle Chantal MAUDUIT
Rue Pierre de Coubertin BRUZ 35170

21 h 00-23 h : **Fête de Nuit**

Rue Pierre de Coubertin BRUZ 35170

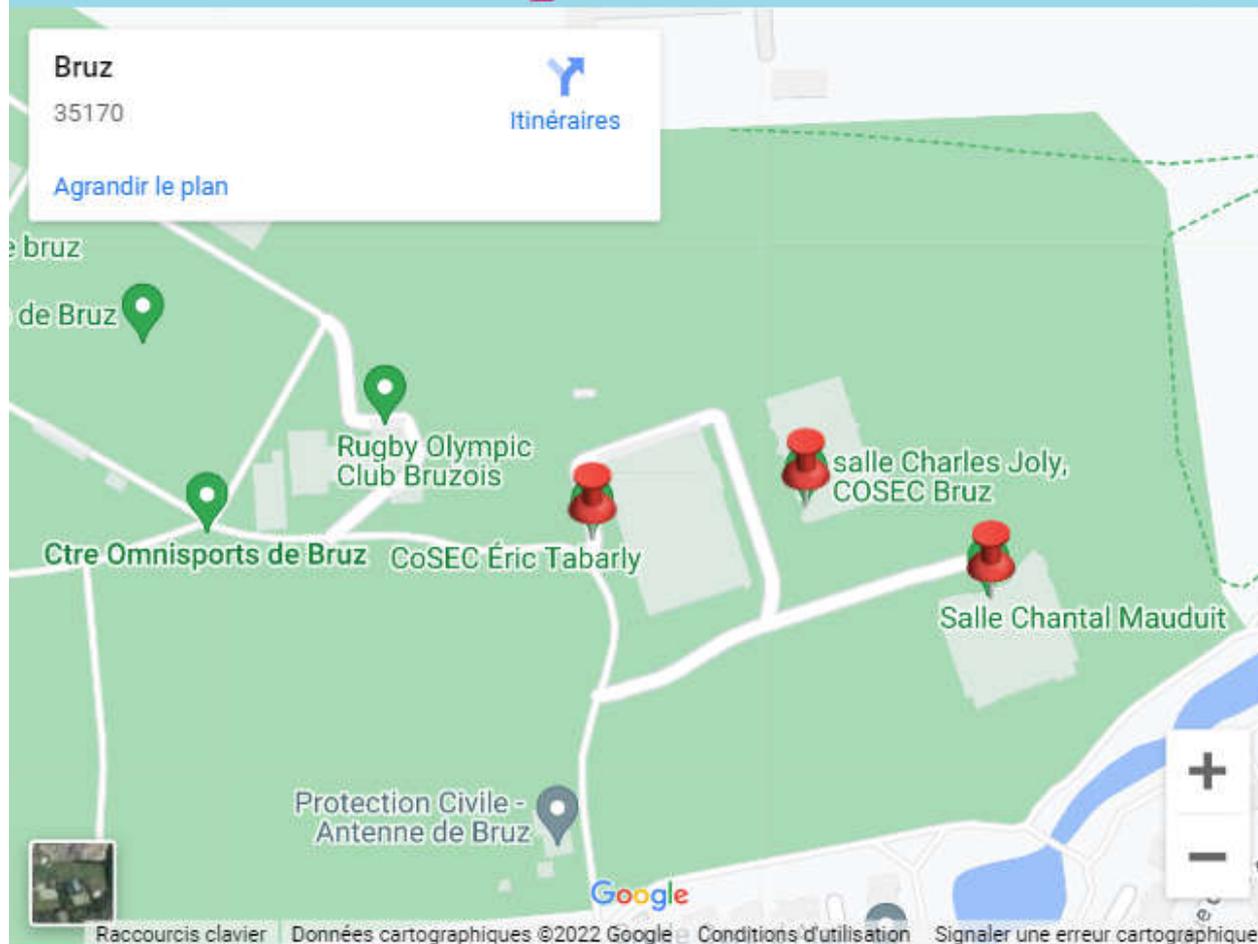
21 h 00 **Repas officiel**

Espace JA - Esplanade Colette Besson, 35170 Bruz

1.2 DIMANCHE 21 JUIN 2022

- 9 h 30 précises : Rassemblement des gymnastes
 Devant la Salle Charles JOLY
 Rue Pierre de Coubertin, 35170 Bruz
- 10 h – 10h45 : Entrée des drapeaux, des associations, des juges, de l'association
 organisatrice avec les trophées puis les bénévoles
- 10h45-13h30 : Temps fort sur le thème de **l'inclusion**
 Discours
 Palmarès et défilé des championnes
- A partir de 13h : Remise des coupes
 Distribution des paniers repas
- A partir de 13h30 : Pique-nique sur le stade

Les salles de compétition



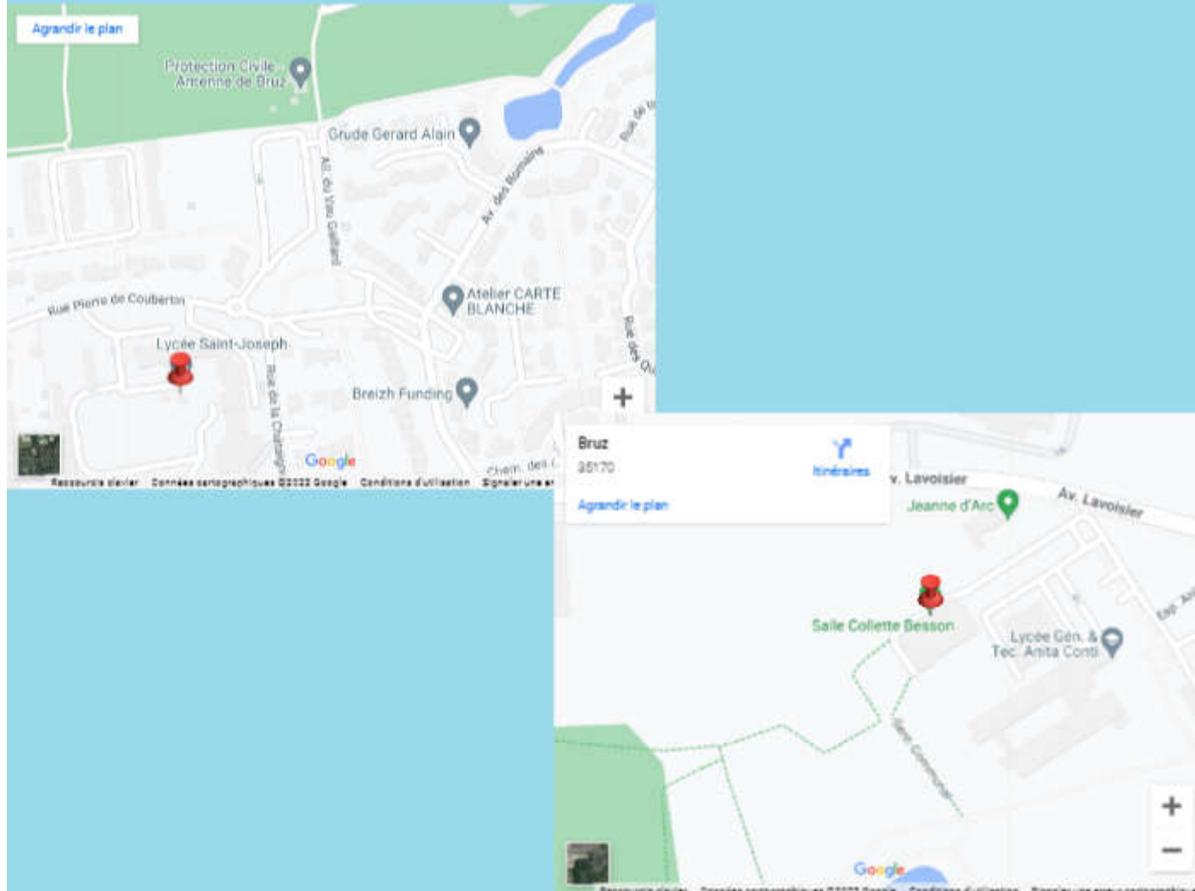
- **F1 Jeunes** : Salle Charles Joly
- **F Jeunes et Aînées** : Salle Chantal Mauduit
- **F1 Aînées** : Salle Éric Tabarly



Des photographes seront présents sur le site tout au long du week-end.

Merci de nous signaler les gymnastes qui refusent le droit à l'image au moment du contrôle des licences.

Restauration



Restauration

- Les repas du midi et du soir sont servis au Lycée Saint Joseph (à l'entrée du parking du COSEC, côté protection civile par la rue Pierre de Coubertin)
- Les repas du vendredi soir et les petits déjeuners sont servis à l'Espace JA (2 Esplanade Colette Besson)

Les ensembles des équipes Fédérales sont à la salle Colette Besson (près de la JA)

3. MEMBRES OFFICIELS DE LA FÉDÉRATION

Président Général de la FSCF	Christian BABONNEAU
Vice-présidente des activités Gymniques et d'Expression	Dominique JOLY
Membre du comité directeur de la fédération Déléguée à la gymnastique féminine	Sophie ERIDIA

4. MEMBRES DU COMITÉ TECHNIQUE

Fonction	Nom
RESPONSABLE NATIONAL	Youri DARBOURET
RESPONSABLE DE LA COMPETITION	Elisabeth JEAN
DIRECTEUR DE CONCOURS-F J/A	Elisabeth MORICET
DIRECTEUR DE CONCOURS-F J/A	Catherine DENNEBOUY
DIRECTEUR DE CONCOURS-F1A	Carole NYS
DIRECTEUR DE CONCOURS-F1A	Agathe BLIN
DIRECTEUR DE CONCOURS-F1J	Adeline DIVAY
DIRECTEUR DE CONCOURS-F1J	Alexandra VOSSENAT
RESPONSABLE JUGES PLATEAU- F A/J	Marie Odile HANSSENS
RESPONSABLE JUGES PLATEAU F1A	Lionel GRES
RESPONSABLE JUGES PLATEAU F1J	Germinal FLORES
RESPONSABLE SECRETARIAT-FJ	Claire DARIUS
SECRETARIAT-F1J	Joël LECLINCHE
SECRETARIAT -F1A	Marie-Christine JEAN
RESPONSABLE MATERIEL	Jean PARISSÉ

HORAIRES SUR LE SITE

TABLEAUX RECAPITULATIFS

***En cas de désaccord
entre les tableaux récapitulatifs des
horaires par club
et les horaires de chaque catégorie,
SEULS CES DERNIERS FONT FOI.***

5. INSTRUCTIONS TECHNIQUES A L'ATTENTION DES ASSOCIATIONS ET DES JUGES

DISCIPLINE et TENUE

- Les gymnastes sont priées de respecter les installations afin de conserver en excellent état les salles et terrains que la ville met à leur disposition.
- Il est interdit de consommer sur les plateaux de compétition.

L'importance et l'organisation d'une telle manifestation nécessitent le respect des consignes et des horaires établis, ceci dans l'intérêt de tous, pour le bon déroulement de ces championnats.

TENUE VESTIMENTAIRE

Gymnastes (cf. art 4 – RESC Championnat national par équipe 2021-2022)

- Justaucorps identiques pour toutes les gymnastes d'une même équipe (*les marques de fabrication peuvent être différentes*).
- Justaucorps en tissu non transparent, avec ou sans manches.
- Les bretelles de moins de 2 cm ne sont pas autorisées.
- L'échancrure ne doit pas dépasser l'aîne.
- Les justaucorps à bride, style danse, ne sont pas autorisés.
- Les brassières (sous-vêtement) sont autorisées.
- Le port de bijoux (bracelet, collier, montre) est interdit. Seules les petites boucles d'oreilles (clous d'oreilles) et alliances sont autorisées.
- Le port du strapping (bandage) est autorisé.
- Le port des maniques est autorisé.
- Le port des chaussettes et/ou chaussons est autorisé.
- **Le port de l'écusson n'est pas obligatoire.** Pas de pénalité pour présence d'écusson sur certains justaucorps.

Entraîneurs (cf. art 4 – RESC Championnat national par équipe 2021-2022)

Tenue uniforme pour toute l'association : SURVÊTEMENT complet aux couleurs de leur association ou tee-shirt ou débardeur blancs ou aux couleurs de l'Association et pantalon de survêtement (legging autorisé pour les monitrices), chaussures de sport blanches.

Juges (cf. art 4 – RESC Championnat national par équipe 2021-2022)

- Féminin : ensemble blanc (jupe, robe ou pantalon) veste bleu marine
- Masculin : pantalon gris, haut blanc, veste bleu marine

Pour tous, impérativement tennis ou chaussures de sport à dominance blanches

LICENCES :

Les licences et cartes de Juges seront exigées pour tous les participants à la compétition.

AUTORISATION PARENTALE

Pour toute gymnaste mineure, se munir de l'autorisation parentale permettant d'opérer en cas d'urgence.

CONTRÔLE DES POINTS

Celui-ci a été établi afin d'éliminer, au maximum, le nombre d'erreurs possible. Il est obligatoire pour éviter tout litige.

Il est recommandé aux entraîneurs de le faire à la fin des épreuves de leur équipe. Se présenter, ou téléphoner, au secrétariat (demander le N° au directeur de concours) pour contrôler le total de points, au plus tôt 20 minutes après la fin de l'horaire, et au plus tard 1 heure après la fin de toutes les épreuves.

Dans le cas de non-exécution de ce contrôle de points, aucune réclamation ne sera prise en considération. Le classement établi par le Secrétariat restera seul valable.

FIN DU CONTRÔLE DES POINTS : 20h30

RAPPEL

Art 3.2 – RESC Championnat national par équipe 2021-2022

Toutes les gymnastes d'une équipe doivent exécuter toutes les épreuves y compris le mouvement d'ensemble.

Art 3.3 – RESC Championnat national par équipe 2021-2022

Il est absolument interdit de présenter une équipe avec un nombre de gymnastes inférieur ou supérieur à celui qui est imposé. L'équipe doit concourir dans la catégorie correspondante à son effectif réel.

Art 3.4 – RESC Championnat national par équipe 2021-2022

Lorsque les notes à un degré sont en nombre supérieur au nombre maximum de gymnastes autorisées, les notes les plus hautes au-dessus du maximum autorisé ne sont pas prises en compte et une pénalité de **8 points** est appliquée par note annulée.

Lorsque les notes à un degré sont en nombre inférieur au nombre minimum imposé de gymnastes, les notes manquantes sont comptabilisées comme une note a 0.

Lorsque le nombre de gymnastes exécutant le Mouvement d'Ensemble ou un agrès, est inférieur ou supérieur au nombre de gymnastes passées au contrôle des licences ou au nombre minimum imposé de gymnastes de la catégorie, une pénalité de **8 points**, est appliquée par gymnaste manquante ou supplémentaire, sauf gymnaste blessée.

De plus, en cas de sureffectif, la meilleure note concernée est annulée, en cas de sous-effectif, la note de 0 sera obligatoirement comptabilisée à la place de la note manquante. (La lettre « a » sera inscrite à la place de la note manquante ce qui induira une pénalité automatique de 8 points).

SURCLASSEMENT Art 3.6 – RESC Championnat national par équipe 2021-2022

Sur un même championnat, par manque d'effectif, il est possible, à condition de n'engager qu'une seule équipe « Ainées », de faire concourir en Ainées, des gymnastes qui sont en dernière année Jeunesses, selon les quotas autorisés ci-dessous :

Catégories fédérales

Catégories Fédérales	
Fédéral	2 gymnastes
Fédéral 1 et 2	
Fédéral 2 et 3	

Ces gymnastes :

- Effectuent au maximum le 5^{ème} degré
- Respectent les normes d'agrès Ainées
- Exécutent le Mouvement d'Ensemble Ainées.

Dans un concours se déroulant sur une journée ou étalé sur un ou deux week-ends, ces gymnastes ne peuvent pas participer en catégorie Jeunesses.

BLESSURE D'UNE GYMNASTE

Se reporter à l'article 8.7 – RESC Championnat national par équipe 2021-2022

Les feuilles de déclaration d'accident seront à la disposition des secours à l'infirmerie.

RECLAMATIONS- (art. 10 – RESC Championnat national par équipe 2021-2022)

Les Jurys d'agrès n'ont pas à répondre aux demandes de justification de note formulées directement par les entraîneurs.

Les réclamations doivent être déposées par écrit auprès du responsable des juges du plateau, accompagnées d'une caution de 15 €.

Elles seront examinées par le Jury d'appel constitué :

- Du Responsable de la CNGF,
- Du Président du Jury,
- Du Responsable des Juges du plateau (si différent du Président du Jury),

Qui après consultation des Juges concernés, informera l'entraîneur de sa décision.

La décision est sans appel.

La caution est restituée uniquement en cas de modification de note. Dans le cas contraire, la caution est encaissée.

Toute réclamation verbale ou s'appuyant sur un enregistrement vidéo de la compétition ou déposée après lecture du palmarès ne sera pas acceptée.

JURYS SUR LE SITE

TABLEAUX RECAPITULATIFS

***En cas de désaccord
entre les tableaux récapitulatifs des
JURYS
et les jurys de chaque catégorie,
SEULS CES DERNIERS FONT FOI.***

5. CONSIGNES AUX RESPONSABLES D'AGRES, SECRETAIRES D'AGRES ET CONTROLEURS DE LICENCES

CONSIGNES et AFFECTATION des JUGES

Les Juges Fédéraux, Libres, 6^{ème} degré ont été pris en priorité, sans tenir compte de l'inscription des équipes de leur Association et en respectant les choix d'agrès indiqués sur les propositions de Juges.

Les jurys notent tous les degrés à l'agrès désigné, toutefois :

- En Fédéral, tous les jurys notent les 6^{ème} degré
- En F1A, les 6^{ème} degré seront jugés par :
 - o Les jurys des agrès N°1 et N°2 en table de saut, barres et en poutre,
 - o Par les jurys de l'agrès N°1 et le premier jury des agrès N°2 et N°3 en sol,
- En F1J, les 5^{ème} degré seront jugés par le premier jury des agrès N°1 et N°2

IMPORTANT : en cas de désaccord dans les affectations, entre la liste nominative et les tableaux des JURYS, SEULS ces DERNIERS FONT FOI

Il est demandé aux Juges :

- De ne pas quitter le plateau avant que les directeurs de concours n'aient récupéré toutes les notes et ne donnent le feu vert,
- De conserver, sur leur carnet, leurs notes, le N° des gymnastes et le N° de l'Association. Ces notes peuvent être utiles en cas de perte d'une feuille de pointage ou de réclamation. En cas de réclamation, les Juges doivent pouvoir justifier leur note.

L'utilisation par les Juges de téléphones portables durant les épreuves est formellement interdite.

AVIS concernant la DEFECTON de MEMBRES du JURY

Vous figurez dans le Jury, soit en tant que Juge, soit en tant que Remplaçant, Responsable ou Secrétaire d'agrès. Votre présence conditionne le bon déroulement de la compétition.

Si, pour une raison sérieuse, vous ne pouvez assumer vos fonctions, veuillez en informer immédiatement la Fédération et l'Organisateur

* à la FEDERATION : à Pascal LEGOUIC : 01 43 38 89 87 ou pascal.legouic@fscf.asso.fr

* à la responsable du jury : Marie Odile HANSSSENS : 06 42 04 47 47 ou

damod.hanssens@orange.fr

Tout juge affecté dans le jury, même comme remplaçant, et absent le jour de la compétition, entraînera pour l'Association l'ayant proposé le paiement d'une amende de 200 euros.

Tout juge absent à la suite de la défection de son équipe qui surviendrait moins de 15 jours avant la date de la compétition entraînera une amende 200 euros faute de quoi l'association ne pourra participer aux championnats nationaux par équipe l'année suivante.

Tout juge absent à la suite de la défection de son équipe qui surviendrait moins de 15 jours avant la date de la compétition entraînera une amende 200 euros faute de quoi l'association ne pourra participer aux championnats nationaux par équipe l'année suivante.

6. CONSIGNES AUX ENTRAINEURS

Briefing des entraîneurs :

Tous les entraîneurs se réuniront à la table des Directeurs de concours pour écouter toutes les informations utiles au bon déroulement de la compétition. Ils auront lu avant la compétition, le briefing des juges.

Contrôle des licences :

Bien respecter les horaires indiqués sur les pages suivantes.

L'équipe se présente en tenue au contrôle des licences, munie de la feuille de contrôle des licences jointe dans la brochure : les gymnastes et entraîneurs présenteront leurs licences valides pour l'année.

Vous pouvez vous présenter avec une feuille informatique que vous aurez faite vous-mêmes.

Chaque gymnaste aura inscrit son numéro au feutre sur le dos de sa main droite et présentera sa licence.

Pour les F1J et F1A, on rajoutera la lettre inscrite dans le tirage au sort pour **la main droite** et on mettra le numéro de l'association sur la **main gauche**.

Retrait des dossiers de compétition :

Un entraîneur se présente au directeur de concours, muni du **BON** de retrait du dossier de compétition en échange duquel le directeur de concours lui remettra le dossier de compétition.

FA	FJ	F1A	F1J
----	----	-----	-----

Compétition :

L'entraîneur présentera à chaque secrétaire d'agrès la partie de la feuille de répartition des degrés par agrès jointe à la brochure

F1A	F1J
En F1A, les 6èmes degrés seront jugés par : <ul style="list-style-type: none">- Les jurys des agrès N°1 et N°2 en table de saut, barres et en poutre,- Par les jurys de l'agrès N°1 et le premier jury des agrès N°2 et N°3 en sol,-	En F1J, les 5èmes degrés seront jugés par le premier jury des agrès N°1 et N°2

Chaque gymnaste est tenue d'annoncer son N° et le degré qu'elle exécute.

Pour aider à la répartition de vos gymnastes, nous vous proposons une grille de répartition aux agrès pour que vous puissiez noter à l'avance le n° de chaque gymnaste sur l'agrès concerné.

Pour tous les agrès : vous remplirez la fiche répartition des gyms et des degrés à chaque agrès que vous donnerez au responsable d'agrès.

TABLE DE SAUT :

Vous pouvez regrouper toutes les gymnastes qui utilisent un double tremplin ou un trampo-tramp sur une seule table si cela ne déséquilibre pas trop la répartition.

BARRES ASYMETRIQUES :

Les gymnastes de grande taille ont le droit de monter les 2 barres de la même hauteur à condition d'en avoir obtenu l'autorisation écrite par le responsable des juges du plateau (cf feuille annexe). L'entraîneur doit remettre la barre à hauteur normale après le passage de la gymnaste. **C'est la barre N°1 qui peut monter.**

SOL :

Vous remplirez à l'avance la fiche musique de sol pour répartir vos filles au mieux sur toutes les bandes de sol. Vous présenterez cette feuille au responsable d'agrès lorsque vous arriverez au sol.

Attention il faut minimiser le nombre de passage de la musique.

LE MOUVEMENT D'ENSEMBLE :

Le mouvement d'ensemble s'exécute sur 2 lignes équilibrées, en respectant un écart de 2 mètres au maximum entre les 2 lignes.

5 minutes d'échauffement autorisées (dont un passage en musique possible).

Les mouvements d'ensemble des catégories F1A et F1J se dérouleront dans des salles attenantes au plateau de compétition.

Les Ensembles des équipes de la catégorie FEDERALE se dérouleront à la salle Colette BESSON à 5 minutes à pied de la salle Chantal MAUDUIT

ORDRE DE PASSAGE AUX AGRES

Saut-Ensemble-Barres-Poutre Sol

FEDERAL JEUNESSES ET AINEES

LIEU

Salle Chantal MAUDUIT –
COSEC Rue Pierre de Coubertin, 35170 BRUZ

DIRECTEURS de CONCOURS

Elisabeth MORICET
Catherine DENNEBOUY

RESPONSABLE des JUGES

Marie Odile HANSSENS

TABLEAU de REPARTITION Fédéral A et J (art. 6.1 - PF 2021-2022)

Nombre de Jeunes	Minimum imposé par degré	Maximum autorisé par degré		
	5 ^{ème}	5 ^{ème}	4 ^{ème}	3 ^{ème}
8 à 12	6	12	6	0
Nombre d'Aînées	Minimum imposé par degré	Maximum autorisé par degré		
	6 ^{ème}	6 ^{ème}	5 ^{ème}	4 ^{ème}
8 à 12	6	12	6	2

ORGANISATION MATERIELLE

Temps prévu par rotation : 12 minutes pour le Fédéral Jeunes-15 minutes pour le Fédéral Aînées

Nombre d'agrès	Nombre de jurys	Temps d'échauffement
3 Tables de Saut	6	5 min au 1 ^{er} agrès, puis 4 min
3 Barres asymétriques	6	5 min au 1 ^{er} agrès, puis 4 min
3 Poutres	6	4 min au 1 ^{er} agrès, puis 3 min
3 Sols	6	4 min au 1 ^{er} agrès, puis 3 min

Nom de l'association _____

LISTE DES GYMNASTES composant l'équipe (à inscrire par ordre alphabétique et à présenter obligatoirement le jour du championnat au contrôle des licences)

N° de la gym	N° licence	NOM et Prénom	Date de Naissance
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			

LISTE DES ENTRAINEURS

NOM et Prénom	N° licence

Signature de l'entraîneur

Le 24 juin 2022

Exemplaire entraîneur

Fédéral Jeunesses Association N°.....
Nom de l'Association :

Sol

Répartition des gymnastes par musique

Ordre de passage	Musique	agrès N°1	agrès N°2	agrès N°3	
	5 ^{ème}				
	5 ^{ème}				
	4 ^{ème}				
	4 ^{ème}				
	5 ^{ème}				

Inscrire le N° des gymnastes dans les cases correspondant à leur musique :
Le choix de l'agrès est déterminé par la monitrice et non arbitrairement par le responsable d'agrès.
Il est important de réduire au minimum le nombre de passages.

Exemplaire responsable d'agrès

Fédéral Jeunesses Association N°.....
Nom de l'Association :

Sol

Répartition des gymnastes par musique

Ordre de passage	Musique	agrès N°1	agrès N°2	agrès N°3	
	5 ^{ème}				
	5 ^{ème}				
	4 ^{ème}				
	4 ^{ème}				
	5 ^{ème}				

Inscrire le N° des gymnastes dans les cases correspondant à leur musique :
Le choix de l'agrès est déterminé par la monitrice et non arbitrairement par le responsable d'agrès.
Il est important de réduire au minimum le nombre de passages.

Nom de l'association _____

LISTE DES GYMNASTES composant l'équipe (à inscrire par ordre alphabétique et à présenter obligatoirement le jour du championnat au contrôle des licences)

N° de la gym	N° licence	NOM et Prénom	Date de Naissance
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
13			
14			

Les gymnastes nées en 2008 prendront les numéros 13 et 14

LISTE DES ENTRAINEURS

NOM et Prénom	N° licence

Signature de l'entraîneur

Le 24 juin 2022

Fédéral Aînées Association N°
Nom de l'Association :

Sol

Répartition des gymnastes par musique

Ordre de passage	Musique	agrès N°1	agrès N°2	agrès N°3	
	5 ^{ème} - 6 ^{ème}				
	5 ^{ème} - 6 ^{ème}				
	5 ^{ème} - 6 ^{ème}				
	3 ^{ème} - 4 ^{ème}				

Inscrire le N° des gymnastes dans les cases correspondant à leur musique :

Le choix de l'agrès est déterminé par la monitrice et non arbitrairement par le responsable d'agrès.

Il est important de réduire au minimum le nombre de passages.

Exemplaire responsable d'agrès

Fédéral Aînées Association N°
Nom de l'Association :

Sol

Répartition des gymnastes par musique

Ordre de passage	Musique	agrès N°1	agrès N°2	agrès N°3	
	5 ^{ème} - 6 ^{ème}				
	5 ^{ème} - 6 ^{ème}				
	5 ^{ème} - 6 ^{ème}				
	3 ^{ème} - 4 ^{ème}				

Inscrire le N° des gymnastes dans les cases correspondant à leur musique :

Le choix de l'agrès est déterminé par la monitrice et non arbitrairement par le responsable d'agrès.

Il est important de réduire au minimum le nombre de passages.

FEDERAL 1 AINEES

LIEU : Salle Eric TABARLY –
COSEC Rue Pierre de Coubertin, 35170 BRUZ

DIRECTEURS de CONCOURS Carole NYS
Agathe BLIN

RESPONSABLE des JUGES Lionel GRES

TABLEAU de REPARTITION Fédéral 1 Ainées (art. 6.1 - PF 2021-2022)

Nombre d'ainées	Minimum imposé par degré	Maximum autorisé par degré		
	6 ^{ème}	6 ^{ème}	5 ^{ème}	4 ^{ème}
8 à 12	3	5	7	3

ORGANISATION MATERIELLE

Temps prévu par rotation : 22 minutes pour 2 équipes.

Nombre d'agrès	Nombre de jurys	Temps d'échauffement
3 Tables de Saut	6	6 min au 1 ^{er} agrès, puis 5 min
2 Barres asymétriques	6	7 min au 1 ^{er} agrès, puis 6 min
3 Poutre	6	5 min au 1 ^{er} agrès, puis 4 min
3 Sols	6	5 min au 1 ^{er} agrès, puis 4 min

Nom de l'association _____

LISTE DES GYMNASTES composant l'équipe (à inscrire par ordre alphabétique et à présenter obligatoirement le jour du championnat au contrôle des licences)

N° de la gym	N° licence	NOM et Prénom	Date de Naissance
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
13			
14			

Les gymnastes nées en 2008 prendront les numéros 13 et 14

LISTE DES ENTRAINEURS

NOM et Prénom	N° licence

Signature de l'entraîneur

Le 24 juin 2022

Fédéral 1 Aînées Association N°.....
Nom de l'Association :

Sol

Répartition des gymnastes par musique

Ordre de passage	Musique	agrès N°1	agrès N°2	agrès N°3	
1	5 ^{ème} - 6 ^{ème}	6 ^{ème}	6 ^{ème}	6 ^{ème}	
2	5 ^{ème} - 6 ^{ème}	6 ^{ème}			
	4 ^{ème}				
	5 ^{ème}				

Inscrire le N° des gymnastes dans les cases correspondant à leur musique :

Le choix de l'agrès est déterminé par la monitrice et non arbitrairement par le responsable d'agrès (attention aux 6^{ème} degré)

Il est important de réduire au minimum le nombre de passages.

Exemplaire responsable d'agrès

Fédéral 1 Aînées Association N°.....
Nom de l'Association :

Sol

Répartition des gymnastes par musique

Ordre de passage	Musique	agrès N°1	agrès N°2	agrès N°3	
1	5 ^{ème} - 6 ^{ème}	6 ^{ème}	6 ^{ème}	6 ^{ème}	
2	5 ^{ème} - 6 ^{ème}	6 ^{ème}			
	4 ^{ème}				
	5 ^{ème}				

Inscrire le N° des gymnastes dans les cases correspondant à leur musique :

Le choix de l'agrès est déterminé par la monitrice et non arbitrairement par le responsable d'agrès (attention aux 6^{ème} degré)

Il est important de réduire au minimum le nombre de passages.

FEDERAL 1 JEUNESSES

LIEU : Salle Charles JOLY - COSEC Rue Pierre de Coubertin, 35170 BRUZ

DIRECTEURS de CONCOURS

Adeline DIVAY

Alexandra VOSSENAT

RESPONSABLE des JUGES

Germinal FLORES

TABLEAU de REPARTITION Fédéral 1 Jeunesses (art. 6.1 PF 2021-2022)

Nombre de jeunesses	Minimum imposé par degré	Maximum autorisé par degré		
	5 ^{ème}	5 ^{ème}	4 ^{ème}	3 ^{ème}
8 à 12	3	5	9	2

ORGANISATION MATERIELLE

Temps prévu par rotation : 15 minutes par équipe

Nombre d'agrès	Nombre de jurys	Temps d'échauffement
2 Tables de Saut	4	6 min au 1 ^{er} agrès, puis 5 min
2 Barres Asymétriques	4	7 min au 1 ^{er} agrès, puis 6 min
2 Poutre	4	5 min au 1 ^{er} agrès, puis 4 min
2 Sol	4	5 min au 1 ^{er} agrès, puis 4 min

Nom de l'association _____

LISTE DES GYMNASTES composant l'équipe (à inscrire par ordre alphabétique et à présenter obligatoirement le jour du championnat au contrôle des licences)

N° de la gym	N° licence	NOM et Prénom	Date de Naissance
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			

LISTE DES ENTRAINEURS

NOM et Prénom	N° licence

Signature de l'entraîneur

Le 24 juin 2022

Fédéral 1 Jeunesses Association N°.....
Nom de l'Association :

Sol

Répartition des gymnastes par musique

Ordre de passage	Musique	agrès N°1	agrès N°2		
1	5 ^{ème}	5 ^{ème}	5 ^{ème}		
2	5 ^{ème}	5 ^{ème}			
	3 ^{ème} - 4 ^{ème}				
	3 ^{ème} - 4 ^{ème}				
	3 ^{ème} - 4 ^{ème}				

Inscrire le N° des gymnastes dans les cases correspondant à leur musique :

Le choix de l'agrès est déterminé par la monitrice et non arbitrairement par le responsable d'agrès (attention aux 5^{ème} degré)

Il est important de réduire au minimum le nombre de passages.

Exemplaire responsable d'agrès

Fédéral 1 Jeunesses Association N°.....
Nom de l'Association :

Sol

Répartition des gymnastes par musique

Ordre de passage	Musique	agrès N°1	agrès N°2		
1	5 ^{ème}	5 ^{ème}	5 ^{ème}		
2	5 ^{ème}	5 ^{ème}			
	3 ^{ème} - 4 ^{ème}				
	3 ^{ème} - 4 ^{ème}				
	3 ^{ème} - 4 ^{ème}				

Inscrire le N° des gymnastes dans les cases correspondant à leur musique :

Le choix de l'agrès est déterminé par la monitrice et non arbitrairement par le responsable d'agrès (attention aux 5^{ème} degré)

Il est important de réduire au minimum le nombre de passages.

DIMANCHE

- 9 h 30 : Rassemblement des gymnastes à côté de la salle Charles JOLY,
COSEC Rue Pierre de Coubertin, 35170 BRUZ
- 10 h – 10h45 : Entrée des drapeaux, des associations, des juges, de l'association organisatrice avec les trophées puis les bénévoles
- 10h45-13h30 : Temps fort sur le thème de « **l'inclusion** »
Discours
Palmarès et défilé des championnes
- A partir de 13h : Remise des coupes
Distribution des paniers repas
- A partir de 13h30 : Pique-nique sur le stade

Programme Festival de clôture

- ∞ Les drapeaux des associations
- ∞ Les associations
- ∞ Les Juges
- ∞ Entrée des gymnastes de la Domrémy de BRUZ et des bénévoles
 - Mot du Maire ou de son représentant de BRUZ et du Président général de la FSCF ou de son représentant
- ∞ Temps de sens : thème de l'inclusion
- ∞
- ∞ Fédéral 1 Aînées :
 - Palmarès des ensembles puis exécution des ensembles
 - Palmarès F1 Aînées
- ∞ Fédéral 1 Jeunesses
 - Palmarès des ensembles puis exécution des ensembles
 - Palmarès F1 Jeunesses
- ∞ Fédéral Aînées
 - Palmarès des ensembles puis exécution des ensembles
 - Palmarès Fédéral Aînées
- ∞ Fédéral Jeunesses
 - Palmarès des ensembles puis exécution des ensembles
 - Palmarès Fédéral Jeunesses
- ∞ Transmission du témoin de Bruz 2022 à Cambronnaise de Saint Sébastien/ Loire
- ∞ Défilé des championnes

7. CONSIGNES POUR LES DIFFERENTES FESTIVITES

TENUE des ENTRAINEURS - Art. 9.2 – RESC Championnat national par équipe 2021-2022 :

Pour tout le weekend, SURVÊTEMENT complet aux couleurs de leur association ou tee-shirt ou débardeur blancs ou aux couleurs de l'Association et pantalon de survêtement (corsaire autorisé pour les monitrices), chaussures à dominante

Les entraîneurs n'entrent sur le stade que s'ils sont en tenue réglementaire et **sans** gros sac.

TENUE des GYMNASTES :

Festival de clôture :

- Justaucorps
- Casquette ou foulard (forme et couleur uniformes)
- Chaussons blancs ou chaussures blanches légères. Si les chaussures ne sont pas conformes, les filles rentreront pieds nus dans le palais des sports pour le festival.

PANCARTE et DRAPEAU

Chaque Association doit avoir son drapeau et sa pancarte, tous les drapeaux entrent ensemble et chaque association entre sur le stade avec sa pancarte.

PANCARTE

Elle doit être sur fond blanc, propre et lisible et mentionner :

- Le nom du CLUB en entier
- La ville et le département en LETTRES

Pour les nouvelles Associations, les normes demandées sont :

- Largeur 70 cm
- Hauteur 35 cm
- Longueur du manche +/-1m50

RECOMMANDATIONS aux ENTRAINEURS

La présence de toutes les équipes est indispensable le dimanche matin. (Art.9.1 – RESC Championnat national par équipe 2021-2022)

Vous êtes un exemple pour vos gymnastes. Votre attitude et votre motivation pour les différentes manifestations seront le fruit de l'image qu'elles donneront de la Fédération :

- Toute attitude et comportement jugés incorrects et persistants malgré un avertissement de la part d'un membre de la CNGF, entraînera le déclassement de l'équipe.

- Pour toutes les manifestations :
 - Respecter l'horaire, être attentif aux consignes des membres de la CNGF et de l'organisation.
 - Participer activement en ayant du RESPECT à l'égard d'un moment qui est à l'image de notre identité et qui réunit tout le monde à travers le plaisir d'être ensemble.
 - Pendant toute la durée du festival, suivre les consignes données au micro et les instructions des Membres de la CNGF qui sont responsables du bon déroulement de celui-ci, nous vous en remercions par avance

ORDRE D'ENTREE DANS LE STADE DES EQUIPES CHAMPIONNES

Les équipes classées 1^{ère}, 2^{ème} et 3^{ème} dans chaque catégorie, ainsi que les podiums du mouvement d'ensemble se rassemblent dès la fin du palmarès Aînées pour le tour d'honneur des Championnes.

Défilé des championnes : avec pancarte

Fédéral Aînées 1-2-3

Mouvement d'ensemble Fédéral Aînées 1-2-3

Fédéral 1 Aînées 1-2-3

Mouvement d'ensemble Fédéral 1 Aînées 1-2-3

Fédéral Jeunesses 1-2-3

Mouvement d'ensemble Fédéral Jeunesses 1-2-3

Fédéral 1 Jeunesses 1-2-3

Mouvement d'ensemble Jeunesses 1 Aînées 1-2-3

Les coupes pour les autres équipes ne seront remises qu'à partir de 13 h 00 au niveau du stade.

Le palmarès ne sera pas édité sur papier. Il sera affiché à l'entrée du Stade à la fin de Festival de clôture et sera consultable dès la fin sur le site de la FSCF.

